DASEN 72 – IEN-A ANNEXE 5

MOUVEMENT DEPARTEMENTAL RENTREE SCOLAIRE 2013

LISTE DES DISPOSITIONS PARTICULIERES ET DES POSTES SPECIFIQUES

Les postes dont la liste figure ci-dessous sont des postes spécifiques départementaux. Les candidats à ces postes transmettront une lettre de motivation à l'attention de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale - Adjoint au Directeur d'Académique entre le 11 mars et le 22 mars 2013. Ils seront convoqués pour un entretien avec une commission départementale. Lors de la commission, les postulants seront informés des modalités de candidature sur le serveur. Seuls les candidats ayant respecté ces démarches préalables pourront émettre des vœux au mouvement pour se voir attribuer à titre définitif ces postes spécifiques départementaux.

En outre, pour les postes indiqués « à exigence particulière », un classement des candidatures sera effectué.

Une CAPD dédiée aux postes spécifiques est prévue le 7 mai 2013. Elle examinera le respect des procédures avant la décision du Directeur Académique.

Les personnes qui sont déjà titulaires d'un poste ou d'une mission figurant dans la liste ci-dessous n'ont pas à faire acte de candidature sauf si la mention « vacant » ou « création » est indiquée.

Conseillers Pédagogiques Départementaux (postes à exigence particulière)

2 en Arts Visuels,

2 en Éducation Musicale,

2 en Éducation Physique et Sportive,

2 en Langues Vivantes,

1 en Sciences

1 en TICE / Usages numériques : création

1 en Mathématiques

1 en Lecture et prévention de l'illettrisme

1 pour la mission maternelle : création

Conseillers Pédagogiques de Circonscription

10 postes généralistes [1 vacant]

10 postes avec spécialité EPS [1 vacant]

1 poste généraliste ASH

Chargé de mission bibliothèque / archives (½ poste)

Animateurs informatiques : 10 demi-décharges

Chacune des missions peut être demandée séparément. L'objectif, à terme, étant de regrouper les circonscriptions par deux selon un critère géographique comme suit :

*Sablé - Allonnes

*La Flèche - LM sud

*Château - LM Est

*La Ferté - LM Nord - Coulaines

*Mamers - LM Ouest

Chargé de mission Maison de l'Europe (1/2 poste)

Chargé de mission formation continue (poste à exigence particulière)

Chargé de mission EDD (1/2 poste)

Animation soutien classe lecture (« brigade lecture »):

- 1 école Eluard Sablonnières Le Mans EST
- 1 école Lapierre-Pergaud Le Mans SUD
- 1 école Jules Ferry Allonnes

DASEN 72 – IEN-A ANNEXE 5

Postes « interfaces » (cycle 3 et collège) dans les Réseaux ECLAIR

Le Mans EST : Écoles élémentaires Bachelard et Epau / Collège Val d'Huisne [1 vacant]

Écoles élémentaires Philipe et Sablonnière / Collège Alain Fournier

Le Mans SUD : Écoles élémentaires Gounod et Moquet / Collège Ronceray

Coordonnateurs Education Prioritaire / Secrétaires des comités exécutifs des RAR :

1 Eclair Val-d'Huisne - Alain Fournier (poste à exigence particulière)

1 Eclair Ronceray + RRS Vauguyon (poste à exigence particulière)

1/2 RRS Allonnes

1/4 Sablé - Précigné - Le Pré

Directeurs d'écoles en ECLAIR (poste à exigence particulière) :

<u>Ecoles maternelles</u>: A. Rimbaud LE MANS [1 vacant], C. Bernard LE MANS, Henri Wallon LE MANS, S. Delaunay LE MANS, E. Cotton LE MANS, Vivaldi LE MANS, M. Bastié LE MANS,

<u>Ecoles élémentaires</u>: G. Philipe LE MANS, Eluard/Sablonnière LE MANS, G. Bachelard LE MANS, Epau LE MANS, Gounod LE MANS, Moquet-Glonnières LE MANS;

Directeurs d'écoles en Réseau de Réussite Scolaire :

<u>Ecoles maternelles</u>: Lucie Aubrac LE MANS, Louis Pergaud LE MANS, Léonard de Vinci LEMANS, Jean Vilar LE MANS, J. Ferry ALLONNES, Lyautey ALLONNES, Pasteur ALLONNES, Massenet ALLONNES, Langevin ALLONNES, Marie Curie ALLONNES.

<u>Ecoles élémentaires</u>: C. Claudel LE MANS, M. Ange LE MANS, P. Langevin ALLONNES, J. Ferry ALLONNES, Pasteur ALLONNES, Lyautey ALLONNES, Hugo-Fort ALLONNES, St Exupéry SABLE/SARTHE, PRECIGNE

Ecoles primaires : Le Pré SABLE/SARTHE, Gai Levant SABLE/SARTHE.

Directeurs d'école à vigilance particulière :

Ecole primaire de Guécélard

Directeurs d'école déchargés complètement (postes à exigence particulière) :

Ecole élémentaire de Changé – Ecole primaire de Bonnétable – Ecole Pergaud Lapierre Le Mans – Ecole primaire Albert Camus Coulaines - Ecole primaire G Braque Coulaines

Directeurs d'écoles conditionnés par l'inscription sur une liste d'aptitude académique : (ces postes ne donneront pas lieu à entretien départemental mais l'inscription sur la liste d'aptitude académique correspondante est requise pour une nomination à titre définitif)

Écoles d'application : Elémentaire Busson-Bellevue (vacant), Primaire Molière, Maternelle Kergomard, Maternelle Petit Louvre (vacant) – LE MANS

École comportant au moins trois postes spécialisés : Elémentaire Marceau – LE MANS

Postes d'enseignants :

Adjoint école élémentaire Gérard Philipe d'Arnage mission Classe Orchestre

Mission sciences « INVENTOMOBILE » (mi-temps)

Référents pour la scolarisation des élèves handicapés

- 11 référents de circonscription [1 vacant Le Mans 5 + 1 vacant Le Mans 2]
- 1 référent départemental du Centre de Ressource à l'Intégration Scolaire (poste à exigence particulière)

Coordonnateur du CDSNAV (poste à exigence particulière) : enfants voyageurs et élèves allophones : 1 poste + 0,5 poste « enfants du voyage »

Enseignant coordonnateur du Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (poste à exigence particulière)

Enseignant à l'Unité Locale d'Enseignement en établissement pénitentiaire (ULE)

DASEN 72 – IEN-A ANNEXE 5

(3 postes à exigence particulière dont 1 inscrit sur liste d'aptitude des directeurs d'école).

Enseignant à l'Unité d'Enseignement en établissement spécialisé du CHS (3 postes à exigence particulière) 2 vacants

Enseignant conseiller technique scolarité auprès de l'APAJH (création) (poste à exigence particulière)

Enseignants « Brigade enfants allophones » (UP2A) (circulaire n°2012-141 du 2-10-2012 - BOEN n°37)

(Réflexion en cours sur l'affectation à mi-temps en classe et la recréation de 5 missions à mi-temps)

- Ecole élémentaire Sablonnière ⇒ secteur d'intervention : écoles du Mans prioritairement quartier des Sablons (poste à exigence particulière)
- Ecole élémentaire Hugo-Fort Allonnes (+ secteur C.U.M.)
- Ecole élémentaire Bachelard

 → Secteur d'intervention : écoles du Mans prioritairement quartier des Sablons
- Ecole élémentaire Moquet-Glonnières ⇒ secteur d'intervention : écoles du Mans, prioritairement quartier des Glonnières
- MGI+ allophone + chargé de mission départemental (poste à exigence particulière)

Enseignant spécialisé CMPP (poste à exigence particulière)

Psychologue scolaire – missions spécifiques sur Le Mans Métropole et maison des adolescents (poste à exigence particulière)

Enseignant auprès du Centre Educatif Fermé d'Allonnes : 1 en mission

Enseignant éducateur principal EREA Changé : [1 vacant]

Enseignants « Brigade enfants du voyage » :

- Ecole élémentaire Auguste Renoir Arnage
- Ecole élémentaire Louis Blériot 2
- Ecole de Ruaudin
- Ecole élémentaire de Changé

Enseignant en mission au Collège A Franck (création)